

Frédéric SROUR

*Président de la section de Paris
Délégué régional Ile de France
Secrétaire général adjoint du SNMKR*

Paris, le 7 décembre 2011

Pierre Rousseau

Directeur Général de la CPAM de Paris
CS 70001
75948 PARIS CEDEX 19

Monsieur le Directeur,

Ma fonction de Président départemental du SNMKR m'oblige à vous entretenir d'une affaire extrêmement grave qui a touché il y a quelques jours un de nos confrères et son épouse.

Comme l'ensemble des membres de ma profession, vous avez certainement dû en tant que responsable d'une CPAM apprendre la triste nouvelle du suicide de ce jeune couple dans le département du Nord.

Ces deux personnes n'ont pu dépasser moralement les allégations de la direction de la Caisse Primaire dont notre confrère dépend. Victime d'un acharnement destructeur à travers une procédure culpabilisante lui réclamant près de 200000€ sur les revenus de son activité des 2 dernières années pour hyper activité (en zone sous dotée) elle met en cause son honneur et sa probité.

Dans un contexte où l'image de notre profession a été largement écornée par le rapport sur les fraudes qui, doit-on le rappeler, place les Masseurs-Kinésithérapeutes en situation de meilleurs élèves de la classe, je viens vous faire part de notre indignation devant une chasse aux sorcières généralisée qui risque de provoquer d'autres vagues dont nous ne connaissons pas à l'avance les effets dramatiques.

Les prétendues « fraudes » imputées aux Masseurs-Kinésithérapeutes ne représenteraient que 1,1 million d'€ après contrôle final (et non 2.5 millions comme cela a largement été médiatisé). Ce qui, de l'aveu même de votre directeur général, Frédéric Van Roekeghem, ne représente qu'une infime goutte d'eau non significative dans l'océan des abus dont l'assurance maladie est victime.

Si nous sommes d'accord pour, à vos côtés, dénoncer les irrégularités, nous ne pouvons que déplorer la réalité des courriers particulièrement agressifs et vindicatifs que certains confrères reçoivent en récupération d'indus généralement injustifiés. Sachez que notre exercice subit chaque jour, sur fond de crise, un peu plus de pression, et qu'il devient de plus en plus difficile pour chacun des professionnels de santé que nous sommes de conserver une vie équilibrée.

Tout le système de valeur humaine auquel nous sommes attachés est foulé au pied et démonté par une vision trop statistico-comptable d'une des Caisses de Sécurité Sociale qui a oublié que notre première mission est de prendre en charge les malades qui viennent frapper à la porte de nos cabinets et que **nous n'allons pas chercher**. Ce confrère a eu le tort de vouloir soigner « trop de patients » aux yeux d'un des vôtres, de notre côté nous pensons qu'il n'a pas fait que son devoir...

Toujours dans le souci de partager ensemble de saines relations conventionnelles qui doivent rester cordiales, je vous remercie de prendre la mesure de la situation douloureuse dans laquelle nous nous trouvons pour mettre en œuvre ce qu'il convient de faire auprès des services concernés afin d'éviter qu'un tel drame puisse se produire dans notre département.

Salutations distinguées.

Frédéric SROUR